

1. Record Nr.	UNINA9910131297503321
Autore	Siffrein-Blanc Caroline
Titolo	La Parente en Droit Civil Francais: etude Critique
Pubbl/distr/stampa	Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2009 [Place of publication not identified], : Presses universitaires d'Aix Marseille, 2009
ISBN	2-8218-5383-1
Descrizione fisica	1 online resource (679 p.)
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Sommario/riassunto	<p>Prix Gabriel de Bonnecorse décerné en 2008 à l'étudiant ayant excellé dans une réflexion fondamentale sur l'évolution du droit. Faisant référence à un assemblage d'éléments en interaction permanente, la parenté présente les caractéristiques d'un système. La thèse repose sur l'idée selon laquelle la parenté est aujourd'hui insaisissable à plus d'un titre tant dans sa structure, que dans ses fondements. Très vite, il est apparu que sous l'apparente stabilité de la notion, le système de parenté était en réalité menacé de déconstruction. Face à cette menace de déconstruction, il fallait tant préserver que restructurer le système de parenté. Préserver d'abord, ce qui doit demeurer inaliénable et indisponible, c'est-à-dire les structures essentielles au système, la bilinéarité, la différenciation des sexes et des générations ainsi que la pérennité du lien établi. Restructurer ensuite, c'est-à-dire redéfinir les fondations de la parenté sur une éthique de responsabilité afin d'axer la vie de la parenté sur un principe d'effectivité. Le système de parenté doit donner une place juridique au père et à la mère qui ont décidé de répondre de cette fonction. Il en résulte que l'établissement volontaire du lien de parenté doit être valorisé afin de consacrer corrélativement une responsabilité irrévocable limitant de facto le contentieux de la parenté. Par ailleurs, le lien de parenté ne doit pas se résumer à une inscription sociale, à un titre, il doit exister et perdurer dans le temps.</p>

Dès lors, la relation parentale comme l'inscription généalogique ont été renforcées afin d'assurer l'effectivité du système de parenté.
